

Hebdo Canada

Volume 1, N° 18

le 9 mai 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Réexamen du système de sécurité sociale du Canada, 1

La Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social a fortement recommandé la hausse des allocations familiales, 1

Prolongement du métro torontois via l'autoroute Spadina, 2

Investissements privés et publics au Canada: Perspectives de 1973, 3

Bronze d'un sculpteur argentin offert à la ville d'Ottawa, 3

Programme de stages parlementaires, 4

Un laboratoire de recherches à Igloolik (T.N.-O.), 5

Renouvellement de l'Accord NORAD, 5

Le Canada signe un Accord sur les réclamations avec la Tchécoslovaquie, 5

Le théâtre étudiant du CNA, printemps 1973, 6

Programme de la visite royale, 6

Traitements des enseignants selon l'âge, 6

Hockey: Coupe Stanley et Association mondiale: "finale", 6

Réexamen du système de sécurité sociale du Canada

Des allocations familiales augmentées d'une moyenne de \$7.21 par mois à une moyenne de \$20. par mois par enfant, ainsi qu'un revenu minimum garanti sont parmi les principales recommandations contenues dans le document de travail déposé à la Chambre des communes le 18 avril par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde.

Une Conférence fédérale-provinciale ayant pour but de mettre au point de meilleurs mécanismes de consultation et de procéder à un réexamen de l'ensemble du système de sécurité sociale du Canada a débuté à Ottawa le 25 avril. Il est prévu que la révision entière du système de sécurité sociale soit terminée d'ici à deux ans et que la mise en application de sa nouvelle conception soit envisagée comme une entreprise de trois à cinq ans...Quant à la hausse des allocations familiales elle devrait être en vigueur en janvier 1974, a dit M. Lalonde.

Voici des extraits de la déclaration du ministre faite à la Chambre le 18 avril sur ce sujet:

...Nous proposons en premier lieu une stratégie de l'emploi. En effet, grâce à une triple série de mesures, —débarasser les programmes existants des facteurs négatifs qui découragent la recherche d'une formation et d'un emploi, améliorer les services de placement, de formation et de consultation offerts par le Gouvernement et, enfin, établir un programme permanent d'emplois locaux dans des activités utiles à la collectivité — nous espérons permettre aux Canadiens qui ont été sans emploi pendant une longue période, de trouver plus facilement un emploi rétribué.

L'assurance sociale

En second lieu, nous proposons une stratégie de l'assurance sociale. Pour faire face aux aléas du chômage de courte durée et prendre les dispositions voulues en cas de retraite, d'invalidité ou d'assistance aux survivants, nous recommandons le maintien et le renforcement des programmes d'assurance sociale. A ce propos, nous soumettons deux propositions précises en relation avec le Régime de pensions du Canada. Nous voudrions, cette année, donner forme de loi à ces propositions, sous réserve d'un accord des provinces. L'une porte sur la hausse à \$7,800, en 1975, du taux du gain maximum ouvrant

droit à une pension et l'autre, sur la suppression du plafond des augmentations dues au coût de la vie des prestations du Régime des pensions du Canada.

Le supplément du revenu

En troisième lieu, nous proposons une stratégie du supplément du revenu. Nous avons conscience que les revenus des personnes qui travaillent ne sont pas toujours suffisants pour satisfaire aux besoins familiaux. Cela peut être dû à la taille de la famille, le salaire n'étant pas proportionné au

La Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social a fortement recommandé la hausse des allocations familiales

Dès l'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social les ministres en sont venus à un accord général sur l'augmentation des allocations familiales. Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Lalonde, a fait savoir que le support accordé à la proposition a été si fort qu'il sera possible de présenter avant le début de l'été, le projet de loi pour la hausse des paiements.

nombre d'enfants, ou encore à la nature de l'emploi du chef de famille; il peut en effet s'agir d'un emploi indépendant mal rémunéré ou d'un travail intermittent. Pour faire face à ces situations difficiles du "travailleur défavorisé" comme on l'appelle souvent, nous faisons deux propositions.

Tout d'abord, nous proposons une importance hausse des allocations familiales et des allocations à la jeunesse qui sont accordées à tous les ayants-droit sans distinction. Ces allocations passeraient d'une moyenne de \$7.21 par enfant par mois à la moyenne de \$20 par enfant par mois. Mais, pour que la redistribution du revenu soit équitable, nous proposons d'assujettir à l'impôt les nouvelles allocations familiales bien que, devrais-je ajouter, presque toutes les familles canadiennes trouveront un avantage financier net par rapport à ce qu'elles touchent actuellement.

Dans le budget du 19 février, nous avons prévu une réduction appréciable de l'impôt sur le revenu et d'autres taxes, dans l'intention d'augmenter le revenu net disponible des contribuables canadiens. Par cette nouvelle mesure, nous réalisons un important transfert de fonds au profit des familles canadiennes. Une telle mesure sera particulièrement favorable aux gens à revenu faible ou moyen, mais les premiers bénéficiaires seront les travailleurs défavorisés. Grâce à ce changement, les familles canadiennes bénéficieront d'une augmentation nette de leurs prestations de plus de 800 millions de dollars par an.

D'autre part, nous proposons que lorsque le revenu fourni par l'emploi, complété par les allocations familiales, n'arrive pas encore à donner à la famille un revenu minimum acceptable, on songe à recourir à un régime général unique de supplément de revenu. Un tel régime aurait le double avantage de donner au travailleur défavorisé un stimulant à continuer à travailler au lieu de demander l'aide sociale.

Les vieillards et les invalides

Cependant, le groupe le plus important de ceux qui ne touchent pas un revenu minimum acceptable, que ce revenu provienne d'un emploi ou de l'assurance sociale, est composé des vieillards, des invalides et de ceux qui, pour une autre raison, ne peuvent travailler. Il faut ajouter encore les nombreuses

familles à parent unique; il s'agit surtout des mères veuves ou séparées avec enfants à charge, qui décident de ne pas chercher d'emploi à l'extérieur de leur foyer ou qui ne peuvent pas en trouver.

Nous proposons qu'un supplément de revenu complémentaire soit accordé à ces personnes, ce qui leur assurerait un revenu garanti. Quant aux personnes, âgées, nous proposons qu'elles aient la possibilité de choisir entre ce revenu garanti et le régime actuel de la pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti. Enfin, pour subvenir aux besoins des cas spéciaux et urgents nous suggérons un régime d'assistance sociale supplémentaire pour parer aux imprévus.

Pour donner aux stratégies relatives à l'emploi et au supplément de revenu toute leur efficacité, nous avons conçu des mesures s'appliquant aux services sociaux et aux services d'emploi, lesquelles se fondent sur deux propositions. La première est qu'il faut augmenter et améliorer les services indispensables de formation, d'orientation, de placement, de réadaptation et d'aide à l'enfance. La seconde, que le coût des services spéciaux offerts, maisons de repos et aide à l'enfance notamment, soient couverts par le régime, dans le cas des personnes qui ont besoin de ces soins mais sont incapables d'en assumer les frais.

Le réexamen du système de sécurité sociale que nous entreprenons, est, comme je l'ai toujours déclaré, une tâche commune du gouvernement fédéral et des provinces, tant que sa révision que pour sa mise en application finale. Voilà pourquoi nous formulons des propositions de préférence à des offres fixes, et pourquoi nous n'avons pas essayé de proposer une division quelconque des responsabilités aux niveaux des compétences et du financement.

Plan général

Nous avons toutefois un plan général à suggérer — une conception souple et créatrice pour tenir compte du contexte fédéral-provincial. Ce plan proposé comporte des innovations essentielles dans le domaine des ententes fédérales-provinciales et constitutionnelles.

Premièrement, sous réserve de certains minima nationaux, nous proposons que les provinces soient en mesure de fixer le montant des allocations et des

suppléments de revenu payés en vertu des programmes fédéraux. A l'intérieur de limites définies, les provinces pourraient réduire les prestations accordées au titre d'un programme fédéral et reporter les économies sur un autre programme qui permettrait d'augmenter les prestations.

Deuxièmement, nous proposons que, comme condition de cette souplesse, soit établi un ensemble de normes minimales, à l'échelle du pays, afin d'assurer une égalité de base à tous les Canadiens touchés.

Enfin, nous proposons que la révision entière soit terminée d'ici deux ans et que la mise en application d'une telle conception soit envisagée comme une entreprise de trois à cinq ans, commençant par la conférence des ministres du Bien-être social qui aura lieu ce mois-ci et demandant une application progressive dans le temps à l'intérieur des niveaux d'imposition existants sur lesquels on s'est entendu. Cependant, il faudrait dès cette année, et en priorité, adopter une loi pour augmenter les allocations familiales et modifier le régime de pensions du Canada selon les modalités que discuteront les provinces. Nous espérons que les hausses d'allocations familiales entreront en vigueur en janvier 1974....

Prolongement du métro torontois via l'autoroute Spadina

Le métro de Toronto sera prolongé dans le centre et l'ouest de la ville en empruntant la voie qu'aurait suivie l'autoroute Spadina, grande artère à circulation rapide, dont le gouvernement ontarien abandonnait la construction il y a deux ans parce qu'on la jugeait nuisible à l'aménagement de la région métropolitaine.

La route choisie par le Conseil métropolitain torontois se prolongera vers le nord à partir de la station actuelle St. George se trouvant sur la ligne de la rue Bloor et croisera les rues Dupont et Davenport, l'avenue St. Clair ouest, les avenues Eglinton et Lawrence ainsi que le centre d'achat de Yorkdale. La ligne se terminera au boulevard Wilson Heights, juste au nord de la route 401.

On prévoit que les travaux de construction coûteront environ 155 millions de dollars, montant dont le gouvernement ontarien paiera les 75 p. cent. Le métro transportera environ 50,000 passagers par heure.

Investissements privés et publics au Canada: Perspectives de 1973

Des immobilisations de 23.8 milliards de dollars sont prévues pour 1973 dans tous les secteurs de l'économie canadienne, y compris celui des affaires, de l'habitation, des institutions et des gouvernements. Ces dépenses, si elles se concrétisent, dépasseront de près de 9 p. 100 celles de 21.9 milliards de dollars consacrées aux mêmes fins en 1972.

Ces renseignements apparaissent au rapport intitulé *Investissements privés et publics au Canada - Perspectives de 1973*, déposé à la Chambre des Communes le 12 avril.

Le rapport montre que les projets de mises de fonds pour 1973 sont beaucoup plus axés sur l'investissement dans le domaine des affaires, qui dépasse désormais selon les prévisions de plus de 13 p. 100 celui de l'année précédente. Les dépenses totales des secteurs de l'habitation et des services sociaux devraient s'accroître de moins de 2 p. 100. Les projets de 1973 prennent une tout autre orientation que ceux de 1972, alors que les investissements consacrés à la fois au secteur des affaires et aux autres secteurs avaient augmenté de 8 à 9 p. 100.

Les dépenses consacrées aux nouvelles installations de production progressent plus rapidement, en 1973, dans les industries de services que dans le secteur de la production des biens, soit 13 p. 100 contre 7 p. 100. L'année dernière, cependant, le secteur producteur de biens est demeuré stable et seules les industries de services ont accru leurs dépenses d'immobilisations.

Dans la fabrication, les investissements devraient augmenter d'environ 9 p. 100 en 1973 après deux ans de régression. Ce progrès prévu contribue énormément à améliorer les perspectives de l'ensemble du secteur de la production de biens en 1973. La vive progression des investissements projetés par les industries agricoles et forestières constitue un autre atout.

L'industrie papetière et minière en baisse

La plupart des secteurs de fabrication bénéficient de ce surcroît de dépenses, les raffineries du pétrole et les industries chimiques enregistrant des ac-

Bronze d'un sculpteur argentin offert à la ville d'Ottawa

L'ambassade d'Argentine a offert à la ville d'Ottawa un bronze du général José de San Martín (1778-1850), héros national argentin et libérateur de l'Amérique du Sud. La cérémonie de dévoilement a eu lieu le 19 avril au parc Minto d'Ottawa. Le buste est l'oeuvre du sculpteur argentin José Vian.

Ce monument a été offert à titre de symbole de l'amitié canado-argentine. Il a été présenté par l'ambassadeur d'Argentine, M. Pablo González-Bergez, au maire d'Ottawa, M. Pierre Benoît.

Une délégation spéciale de l'Armée argentine est venue à Ottawa pour la circonstance et comprenait certains membres du régiment que San Martín fondait en 1812, les Grenadiers, vêtus de leur uniforme traditionnel. Venu également d'Argentine, le président de l'Institut national sanmartinien, le général Carlos A. Salas, assistait à la cérémonie.

Plusieurs ministres du Gouvernement fédéral, des officiers supérieurs de l'Armée canadienne, des membres du corps diplomatique et d'autres invités spéciaux étaient aussi présents de même que l'ambassadeur d'Argentine près le Gouvernement des États-Unis, accompagné de ses attachés militaires. On remarquait également la présence des ambassadeurs des pays suivants: Belgique, Bangladesh, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Espagne, El Salvador, France, Haïti, Italie, Mexico, Pérou, République Dominicaine, Venezuela, et du Saint-Siège, ainsi qu'une délégation de l'École publique argentine de Toronto. Les Guides du Canada de la région d'Ottawa étaient représentées à la cérémonie par une délégation spéciale dirigée par



Buste du général José de San Martín qui fut dévoilé au parc Minto à Ottawa, le 19 avril.

Mme H.F. Matheson, commissaire de la région d'Ottawa.

Dans son discours de présentation, l'ambassadeur d'Argentine, M. Gonzalez Bergez a exprimé l'espoir que les biens culturels et économiques entre l'Argentine et le Canada continuent de se développer. Il a dépeint le général San Martín comme un homme extraordinaire dont la vie avait été consacrée à la poursuite de l'honneur et de la justice. Le maire Benoît d'Ottawa, dans sa réponse, a décrit le bronze comme le symbole de l'amitié qui depuis longtemps existe entre l'Argentine et le Canada.

croissements particulièrement forts au chapitre des affectations de fonds. Une grande exception: dans l'industrie papetière la baisse des capitaux engagés doit se poursuivre en 1973.

Le secteur minier constitue le principal point faible. Les placements des sociétés minières sont susceptibles de diminuer encore un peu en 1973, après une chute de 10 p. 100 en 1972. Les progrès importants des secteurs du pétrole et du gaz naturel et l'augmentation des dépenses prévues des indus-

tries des minéraux non métallifères ne suffisent pas à compenser les diminutions anticipées des investissements des mines de fer et des métaux non ferreux.

Également, le secteur des affaires est en plein essor dans les industries de services. Les projets d'immobilisations des services d'utilité publique pour 1973 progressent de 18 p. 100 par rapport à leur niveau de l'année précédente. L'expansion se concentre sur l'énergie électrique, les réseaux télé-

phoniques et les compagnies de transport aérien. Dans le secteur du commerce, des finances et des services commerciaux, les mises de fonds devraient s'accroître de plus de 20 p. 100. Le commerce de gros fait exception. Les dépenses prévues en 1973 par les maisons de gros sont inférieures à leur niveau exceptionnellement élevé de l'année précédente. Les projets d'investissements des services non commerciaux indiquent un accroissement de 3 p. 100 par rapport au total obtenu une année auparavant. Les dépenses des ministères devraient progresser de 9 p. 100 et largement compenser la baisse de 11 p. 100 pressentie au chapitre des dépenses des institutions, parce que la réduction des programmes de matériel didactique sera plus importante que l'expansion proposée des hôpitaux. Les autorités fédérales et municipales ont l'intention d'accroître leurs mises de fonds de 18 et 14 p. 100 respectivement en 1973, alors que les gouvernements provinciaux devraient s'en tenir à peu près aux niveaux de 1972.

Machinerie et construction

Les projets de dépenses de 1973 montrent que l'on accorde plus d'importance à l'acquisition de nouvelles machines, et généralement moins aux nouvelles constructions. Les dépenses que l'on prévoit consacrer aux machines et au matériel neufs ont augmenté au total d'environ 14 p. 100 cette année, proportion comparable à l'accroissement de 10 p. 100 enregistré en 1972. L'augmentation de moins de 6 p. 100 à prévoir en 1973 au chapitre des dépenses destinées aux nouvelles constructions représente un ralentissement par rapport à l'année dernière, où l'on avait réalisé des progrès de près de 8 p. 100. Ce ralentissement du taux de croissance est cependant entièrement attribuable à la stabilisation anticipée de l'activité dans la construction des maisons. En 1972, les dépenses consacrées aux nouvelles habitations avaient augmenté de 18 p. 100. Par contre, la construction d'immeubles non résidentiels devrait progresser d'environ 8 p. 100 en 1973, alors que la progression correspondante de l'année dernière avait été de 3 p. 100. Les travaux d'ingénierie sont également susceptibles d'augmenter d'environ 8 p. 100 en 1973.

Toutes les régions profitent de l'accroissement des dépenses prévues en 1973 dans le cadre des nouveaux projets d'immobilisations. Les gains sont de 12 p. 100 dans la région des Prairies, de 10 p. 100 au Québec, de 7 p. 100 en Ontario et en Colombie-Britannique (y compris le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest) et de 6 p. 100 dans la région de l'Atlantique. A quelques exceptions près, la tendance générale est la même que celle de l'an dernier.

Le rapport publié conjointement par Statistique Canada et le ministère de l'Industrie et du Commerce souligne l'ampleur de l'accroissement des investissements prévu au secteur des affaires. L'augmentation rapide des dépenses de ce secteur représente une tendance latente à l'expansion économique qui se révèle supérieure à celle des cinq dernières années. L'accélération des dépenses que le secteur des affaires entend consacrer aux nouvelles installations de production — en particulier le regain enregistré dans la fabrication — renforcera l'infrastructure productrice du Canada dès cette année et maintiendra en même temps l'élan de la croissance industrielle dans un proche avenir.

Programme de stages parlementaires

Dix diplômés de l'université vont pouvoir passer un an à Ottawa, à titre de stagiaires parlementaires auprès de députés sans portefeuille à la Chambre des communes, grâce à une subvention qui sera accordée à l'Association canadienne de science politique par dix compagnies canadiennes d'assurance-vie.

Ce programme de stages fut conçu à l'origine en 1965, par M. Alf Hales, député de Wellington, et fut introduit, il y a quatre ans, par l'Association canadienne de science politique avec la coopération du président des Communes et des leaders des partis à la Chambre.

Le but de ce programme est triple. D'une part, il met à la disposition des députés sans portefeuille des assistants exécutifs extrêmement compétents. D'autre part, il donne aux diplômés de l'université l'occasion de compléter les connaissances théoriques qu'ils ont du Parlement par la

pratique du travail quotidien des députés. A la longue, les diplômés de ce programme devraient être mieux en mesure de servir de façon importante le secteur public canadien.

Les stagiaires sont rentrés récemment d'une visite de cinq jours à Washington, à l'invitation du secrétariat d'État des États-Unis; une visite réciproque à été prévue par le ministère des Affaires extérieures du Canada pour qu'un groupe des États-Unis visite Ottawa.

Ayant appris par les organes d'information que ce programme louable risquait de disparaître au terme de la subvention de la *Donner Canadian Foundation*, un certain nombre de responsables de dix compagnies canadiennes d'assurance-vie se sont réunis et ont décidé de prendre ce projet en charge. Ces compagnies se sont jointes pour allouer \$75,000 à l'Association canadienne de science politique afin d'appuyer ce programme continu, les dix stagiaires recevant chacun \$7,500.

Les dix compagnies sont les suivantes: La Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, La Confédération, Compagnie d'assurance-vie, La Compagnie d'assurance-vie Crown, La Great-West, Compagnie d'assurance, L'Impériale, Compagnie d'assurance-vie, L'Industrielle, Compagnie d'assurance sur la vie, Compagnie d'assurance-vie London, La Compagnie d'assurance-vie Manufacturers, La Mutual Life, Compagnie d'assurance du Canada et la Compagnie d'assurance-vie North American.

Les anciens stagiaires ont fait bon usage de leur connaissance pratique. L'un est journaliste pour un journal de Montréal. Trois enseignent les Sciences politiques à l'Université du Manitoba, à l'Université de Moncton et à l'Université de McMaster à Hamilton. Un autre occupe le poste d'adjoint aux Recherches pour la Commission d'Enquête de l'Ontario sur la Législature, alors que d'autres occupent des postes à Ottawa auprès du Conseiller juridique, du chef de l'Opposition à la Chambre et du Centre parlementaire pour les Affaires et le Commerce étrangers.

Environ 300 particuliers sollicitent ce programme chaque année. Jusqu'à présent, les stagiaires qui ont été choisis viennent des huit provinces suivantes: Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec et Saskatchewan.

Un laboratoire de recherches à Igloolik (T.N.-O.)

Un laboratoire de recherches scientifiques sera construit au coût d'environ \$450,000, à Igloolik, principale agglomération esquimaude du bassin Foxe, dans les Territoires du Nord-Ouest; la construction devrait être terminée le printemps prochain.

Sur le plan historique et géographique, Igloolik se trouve au centre de la vie esquimaude. La localité est située à la limite du bouclier précambrien et des terres calcaires de la baie d'Hudson. Ces deux genres de terrain prédominent dans la région de la baie d'Hudson et dans celle du bassin Foxe. Le milieu marin présente un intérêt tout particulier, du fait que la détroit voisin de Fury et Hecla canalise un courant d'eau libre de glaces tout au long de l'année.

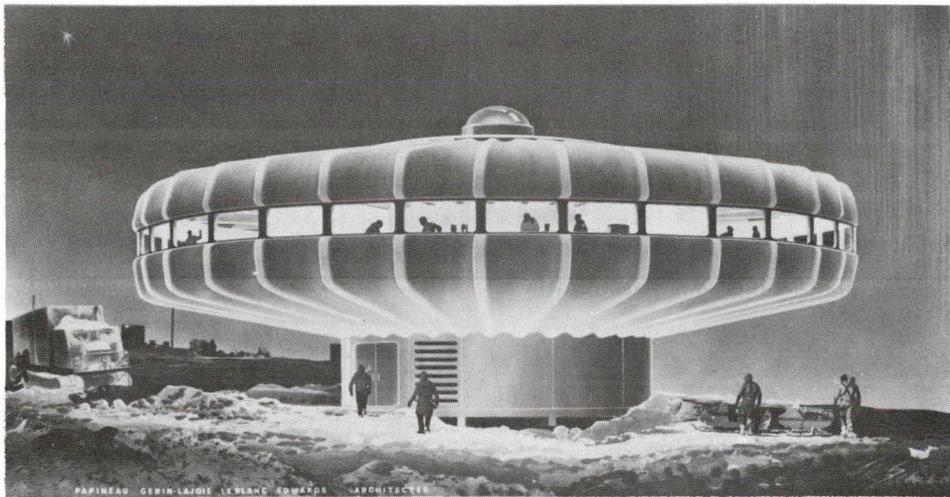
En annonçant cette nouvelle, monsieur Chrétien a rappelé que "les installations scientifiques sont peu nombreuses dans l'Arctique de l'Est où vit la plus grande partie de la population esquimaude. Depuis la mise en place du laboratoire de recherches d'Inuvik en 1963, a précisé le minis-

tre, un intérêt scientifique accru s'est manifesté pour le Nord et pour son développement et le besoin d'installations appropriées s'est fait de plus en plus sentir pour la région de l'Arctique de l'Est".

Un édifice moderne type "champignon"

A la suite d'études et de recherches poussées afin d'élaborer un plan d'édifice moderne, fonctionnel et adapté au milieu, le choix s'est fixé sur un bâtiment circulaire de type "champignon" qui sera doté de tous les services nécessaires à un laboratoire de recherches dans l'Arctique.

Au coeur du bâtiment, la salle de réunions occupera 680 pieds carrés et sera entourée du bureau du directeur, des laboratoires de physique, de biologie et de médecine, du centre météorologique, de la bibliothèque, de l'atelier, des magasins, de la salle des machines, de quatre bureaux à l'usage des visiteurs et d'une aire cuisine/salle à manger. La base du "champignon" renfermera des installations de chauffage et la réserve d'eau.



Maquette du bâtiment type "champignon" du laboratoire de recherches d'Igloolik.

Renouvellement de l'Accord NORAD

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a fait la déclaration suivante à la Chambre des communes le 17 avril:

Les deux principaux objectifs de notre politique de défense sont, d'une part, une efficace collaboration, avec les États-Unis, à la défense de l'Amérique du Nord. Ces objectifs se réalisent en partie grâce à notre participation, avec les États-Unis, à

l'accord du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord, lequel nous est plus familier sous le nom Accord NORAD.

Signé le 12 mai 1958, l'Accord NORAD devait porter sur une période de 10 ans. Après l'addition de nouvel-

les clauses, il fut renouvelé pour une période de cinq ans le 30 mars 1968. Comme cette période prend fin le 12 du mois prochain, nos deux Gouvernements ont pris en considération la possibilité d'un autre renouvellement.

Le Gouvernement américain est activement engagé dans la mise au point de systèmes perfectionnés de défense aérienne. En tout temps, le Canada a été tenu au courant des progrès réalisés et a collaboré activement à certains aspects de l'élaboration de ces systèmes.

Quoique leur développement ait atteint une phase avancée, ces systèmes ne sont pas encore rendus à un point qui puisse permettre à nos deux administrations de prendre une décision sur l'ampleur des changements et des améliorations qui devraient être apportés au système de défense aérienne de l'Amérique du Nord.

Étant donné la nécessité de reporter notre décision mutuelle à une date ultérieure, il semble tout indiqué que la meilleure solution est, pour nos deux pays, de prolonger le présent accord. Le Canada et les États-Unis en sont donc venus à une entente sur une prolongation pour une durée de deux ans, à compter du 12 mai 1973. L'échange de notes diplomatiques à cette fin doit débuter incessamment.

Les honorables députés savent déjà que le Comité permanent des affaires extérieures et de la défense a fait une étude spéciale de l'Accord NORAD et a présenté un rapport à ce sujet. Je suis particulièrement heureux de souligner que la décision du Gouvernement de renouveler l'accord concorde avec les recommandations faites par ce comité...

La décision du Gouvernement de renouveler l'Accord NORAD pour une durée de deux ans constitue un pas important dans la réalisation des objectifs de notre politique de défense.

Le Canada signe un Accord sur les réclamations avec la Tchécoslovaquie

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Monsieur Mitchell Sharp, a signé le 18 avril à Ottawa, au nom du Gouvernement canadien, un accord réglant les réclamations en suspens de citoyens canadiens à l'égard de la Tchécoslovaquie. Monsieur Rudolf Rohlicek, ministre des Finances tché-

coslovaque, a signé l'accord au nom du Gouvernement tchécoslovaque. L'accord entrera en vigueur au moment où les parties contractantes s'informeront, au moyen d'un Echange de lettres, que l'accord a été approuvé par leur Gouvernement respectif. Cet échange de lettres aura lieu à Prague aussitôt que possible.

Les réclamations réglées par l'accord ont pris naissance à la suite de nationalisations et d'autres mesures similaires prises après la guerre par le Gouvernement tchécoslovaque. L'accord couvre les réclamations ayant trait à des propriétés possédées par des personnes qui étaient citoyennes canadiennes au moment de leur nationalisation. La réclamation de M. Thomas Bata Jr pour la nationalisation de la compagnie Bata a.s., Zlin et de ses filiales en Tchécoslovaquie n'est pas réglée par l'accord.

L'accord prévoit le paiement d'une somme forfaitaire de 3,25 millions de dollars payable en sept versements annuels égaux, le premier versement devant être payé dans les 90 jours de la date d'entrée en vigueur de l'accord.

La Commission des Réclamations étrangères sera autorisée à faire des recommandations au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et au ministre des Finances en ce qui a trait à la répartition du montant qu'elle obtiendra en vertu de cet accord. Les personnes qui ont soumis des réclamations au Gouvernement seront incessamment informées du règlement intervenu.

Le théâtre étudiant du CNA, printemps 1973

Le Théâtre étudiant du Centre national des Arts répète actuellement *The Land Before Time* de Charles Cohen, ensemble de légendes esquimaudes traitant de la création. Cette production, mise en scène par Dennis Hayes, a fait la tournée des écoles

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

secondaires d'Ottawa du 24 avril au 4 mai.

Formé il y a trois ans, le Théâtre étudiant est le fruit de la collaboration du Département du Théâtre du Centre national des Arts et des commissions scolaires Ottawa-Carleton. Le projet fonctionne comme suit: les professeurs d'art dramatique recommandent aux élèves intéressés par ce projet de passer une audition devant M. Hayes, directeur du Théâtre étudiant. Les éléments retenus forment la troupe et il leur est donné de vivre l'expérience de la préparation et de la réalisation d'une pièce, à condition que leurs notes scolaires n'en souffrent pas.

Sur les quarante étudiants qui se sont présentés à l'audition, on a choisi pour constituer la troupe du printemps 1973 huit comédiens, cinq costumiers et une équipe de réalisation de six personnes. Sous la conduite de Denis Hayes et avec l'aide et les conseils du personnel du Département du Théâtre, les jeunes répètent, créent costumes et décors et accomplissent tout le travail technique que demande une pièce itinérante. Pendant les vacances de mars, toute la troupe a travaillé à temps plein au Centre, tout comme elle le fera au cours de la semaine précédant la tournée. Pour le reste, les répétitions et le travail de réalisation se font après les heures de cours et en fin de semaine.

Programme de la visite royale

Un programme chargé de cérémonies officielles et d'événements mondains, comprenant la visite de neuf villes ontariennes, de Toronto à Niagara-on-the-Lake, est annoncé en l'honneur de la reine et du prince Philippe qui feront à compter du 25 juin, une visite de six jours dans la province. Après leur tournée ontarienne, ils se rendront à Charlottetown pour assister aux fêtes du centenaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le couple royal passera deux jours à Toronto d'où il se rendra par train à Cobourg, Kingston, dans la région de Kitchener, à London, St. Catharines, Niagara-on-the-Lake et Brampton. Le 3 juillet, en route pour Regina, la reine et le prince s'arrêteront à Thunder Bay.

Durant leur séjour à Toronto, ils assisteront à des cérémonies officiel-

les à *Queen's Park*, où le premier ministre, M. William Davis, présentera l'adresse de fidélité à la reine. La province donnera un dîner officiel dans la soirée. Le programme préparé pour Toronto comprend une visite à l'Hôtel de ville, suivi d'un déjeuner offert par la municipalité. A *Osgoode Hall*, la reine inaugure le nouveau Palais de justice. Le couple royal visitera la Place de l'Ontario et le nouveau Centre de Scarborough. A Niagara-on-the-Lake, il assistera à une représentation de la troupe du Festival de G.B. Shaw.

Le 30 juin, avant de quitter Toronto pour l'Île-du-Prince-Édouard, la reine assistera au cent treizième concours hippique *Queen's Plate*, à l'hippodrome de Woodbine.

Traitements des enseignants selon l'âge

Un profil de l'âge des enseignants dans les universités et collèges indique que 61.9% sont âgés de moins de 40 ans, 24.7% ont de 41 à 50 ans et 13.4% ont plus de 50 ans. Il est intéressant de noter que 67.4% des enseignants des provinces de l'Atlantique ont moins de 40 ans tandis que dans les autres régions le pourcentage de ce groupe est plus près de 61%.

En général, les traitements augmentent avec l'âge. Donc, les traitements moyens sont de \$10,449 à 25 ans ou moins; \$17,382 à 40 ans; \$20,458 à 50 ans; \$21,817 à 64 ans et \$20,200 à 65 ans et plus.

Hockey: Coupe Stanley et Association mondiale: "finale"

Ligue nationale de Hockey

Avril 29, Montréal 8, Chicago 3
Mai 1^{er}, Montréal 4, Chicago 1
Mai 3, Chicago 7, Montréal 4

Montréal mène 2 à 1, dans la finale 4 de 7

Association mondiale

Avril 29, New England 7, Winnipeg 2
Mai 2, New England 7, Winnipeg 4
Mai 3, Winnipeg 4, New England 3

New England mène 2 à 1, dans la finale 4 de 7